

Rapport d'activités 2013



FR.S.A



Fondation Romande
en faveur des personnes
SourdAveugles

Billet du Président



■ Cette année 2013 fût l'année de la transition. A quelques détails prêts, la nouvelle extension est aujourd'hui totalement opérationnelle, l'organisation interne a été renforcée et enfin, le nouveau Conseil de Fondation a pris la mesure des défis qui l'attendent.

■ Sous l'impulsion dynamique de mon prédécesseur, Monsieur Olivier Thétaz, la Fondation Romande en faveur des personnes Sourdaveugles est aujourd'hui dotée d'une structure moderne permettant d'offrir à nos pensionnaires un cadre de vie et un centre de compétences, qui, nous l'espérons permettra d'atténuer les peines, les souffrances et les angoisses que génèrent le double handicap de la surdicécité et de rassurer et soulager leurs parents et proches.

■ Les grands axes qui feront l'objet de notre attention ces prochains mois seront la partie financière de l'exploitation ainsi que son occupation optimum. Notre Conseillère d'Etat, Madame Esther Weber-Kalbermatten, a récemment fait part lors du dernier plénum de l'AVIEA¹ et de la CValDI² a un resserrement des finances cantonales et l'impact des mesures d'économie sur nos institutions. Une gestion financière attentive et une diversification des ressources font déjà l'objet d'une réflexion approfondie.

■ La réalisation de l'extension avait été justifiée par l'étroitesse de l'ancien hôtel des Marmettes et sa sur occupation par 19 résidents pour 12 places. Une offre insuffisante de place d'accueil pour personnes souffrant du double handicap de la surdicécité était belle et bien constatée. Il pourrait sembler incohérent que notre structure d'accueil actuelle de 24 résidents ne soit dès lors pas totalement occupée. Le Conseil de Fondation et la Direction devra s'employer à promouvoir le statut d'institution ROMANDE pour personnes sourdaveugles et lever certains blocages résultant d'une approche parfois dictée davantage par des critères financiers qu'une prise en charge adéquate.

Nous ne pourrons pas atteindre ces objectifs sans le soutien de nos nombreux partenaires et acteurs que sont le Service de l'Action Sociale de l'Etat du Valais et leur service partenaire des autres cantons romands, la Direction, les collaborateurs du Centre des Marmettes et les membres du Conseil de Fondation, que je profite de remercier pour le travail accompli tout au long de cette année écoulée.

Nous exprimons également nos plus vifs remerciements à tous nos donateurs, en particulier à :

- La Fondation Alfred et Eugénie BAUR pour un don de Fr. 50'000. -
- L'UCBA pour sa participation aux frais du camp de vacances d'été, à raison de Frs. 20'000.-
- Monsieur Denis Fauconnet et tous les Amis des "280 ans" pour plusieurs dons individuels
- L'Hoirie de Emile et Ida Salamin pour un don de Fr. 2'600. -
- Monsieur Didier FLeck pour un don de Fr. 2'270. -
- Monsieur Alfred Berchtold-Favre pour un don de Fr. 2'000. -
- Madame Suzanne Cardani pour un don de Fr. 2'000. -
- Monsieur Arnold Chauvy pour un don de Fr. 2'000. -
- Madame Ingrid Gerberding pour un don de Fr. 1'200. -
- Monsieur Jean-François Chaponnière pour un don de Fr. 1'000. -
- Madame Sylvia Hochuli pour un don de Fr. 1'000. -
- Madame Marie-Josée Perraudin pour un don de Fr. 1'000. -
- Madame Marie-Thérèse Uldry-Rovary pour un don de Fr. 1'000. -
- Madame Ariane Visinand pour un don de Fr. 1'000. -
- Madame Pierrine Vollet pour un don de Fr. 1'000. -
- La Ville de Sion pour un don de Fr. 1'000. -
- Monsieur Frédéric Blanc pour un don de Fr. 942.-

Ainsi que tous nos généreux donateurs réguliers, qui soutiennent la cause en faveur des personnes SourdAveugles en répondant positivement à nos campagnes de recherche de fonds annuelles.

MERCI à toutes et à tous.


Gilbert Mudry

¹ AVIEA Association Valaisanne des Institutions en faveur des Enfant, adolescent et Adultes

² CValdi Conférence Valaisanne des Directeurs d'Institutions sociales

Sommaire

Billet du Président p. 2

Billet de la direction p. 3

Surdité et cécité dans le handicap rare p. 4

2013 en pointillés... p. 5

Bilan et Comptes p. 6
p. 7

Buts de la FRSA p. 8

Être SourdAveugle signifie être atteint d'une déficience cumulée de la vue et de l'ouïe, sans exclure d'autres handicaps associés

Billet de la direction

■ L'année 2013 marque l'arrivée de nouveaux résidents au sein de l'institution.

Chaque nouvelle arrivée est un évènement majeur, les équipes font face à l'inconnu qui naît de cette diversité et spécificité si particulière de la clientèle accueillie au Centre des Marmettes. Comment donc allons nous communiquer, accompagner, quels seront les besoins spécifiques de la personne? C'est à chaque fois une grande aventure qui commence.

■ Le nouveau bâtiment est là et son 1er étage reçoit quatre résidents en studio adapté. Dans l'ancien hôtel des Marmettes, le 1er étage, anciennement dévolu à l'administration, est aujourd'hui organisé en groupe de vie, constitué par cinq résidents. Avec les deux personnes attendues pour la fin d'année l'unité sera au complet.

■ La population accueillie au centre souffre, pour la plupart, de déficiences sensorielles graves cumulées de la vue et de l'ouïe. D'autres personnes atteintes uniquement de surdité peuvent également bénéficier de nos services. Ces personnes ne sont pas que sourdes, elles cumulent également d'autres handicaps associés, par exemple des troubles sévères du spectre autistique,



Passage d'information et interprétation

elles n'ont aucune structure d'accueil susceptible de les accompagner de manière adaptée. La communication reste la clé! Le fait de souffrir d'autisme associé à une surdité complexifie la prise en charge; c'est pourquoi ces personnes ont besoin d'une structure telle que la nôtre. Dans d'autres pays européens, les ins-

titutions spécialisées en surdicécité accueillent des personnes pluri et multi handicapées avec une surdité. De nouveaux types de demandes, en lien avec des handicaps rares nous obligent à réfléchir sur nos prestations. Par exemple, nous avons reçu deux demandes de placement, l'une pour une jeune femme aveugle



Communication tactile

gravement handicapée et l'autre pour un homme également aveugle. Ils ont tous deux, en plus, des problèmes de santé majeurs. Leur capacité d'autonomie est relativement bonne et ils n'ont pas de déficience mentale notable. Il n'est donc pas imaginable de les intégrer au sein d'une institution destinée aux personnes handicapées mentales comme par exemple le Foyer pour aveugles à Lausanne. Alors, où aller? La FRSA semble offrir la prestation la plus appropriée.

En effet ses prestations sont totalement adaptées au handicap de la vue. Le personnel est habitué aux spécificités du handicap sensoriel de la vue, de l'ouïe, cumulés par exemple avec une maladie psychique. Après analyse et réflexion, nous acceptons les deux demandes et mettons tout en œuvre pour accueillir ces personnes en situation de handicap. Dans le même temps, nous recevons notre plus jeune résident âgé de 15 ans et atteint de surdicécité ainsi que d'une forme d'autisme rare.

Ses parents ont cherché une structure adaptée dans leur canton à l'autre bout du lac, rien ne pouvait correspondre aux besoins de leur fils. Ils se sont renseignés sur Internet via le site de la FRSA (www.frsa.ch). C'est ainsi, par leurs propres moyens et leur

persévérance, qu'ils ont eu connaissance de nos prestations et pu insérer leur fils au Centre des Marmettes.

■ Dans les cas de **handicaps rares**, la FRSA peut souvent répondre aux besoins.

Et pourtant, la Convention Inter-cantonale des Institution Sociales (CIIS) règle le placement entre cantons. La loi sur l'intégration des personnes invalides (LIPPI) prévoit que si, dans son canton, il n'existe pas de structure adaptée aux besoins d'une personne, un accueil dans un autre canton offrant les prestations via une de ses institutions est possible.

Il reste encore des situations pendantes de personnes qui pourraient s'insérer aux Marmettes et qui n'y arrivent pas. La compréhension du handicap de notre public ne va pas de soi. Par ignorance, ils sont souvent associés aux handicaps de surdité, de cécité ou d'autisme. De ce fait, les personnes concernées par des multi handicaps ne sont pas dirigées vers la structure montheysanne et reste isolées dans un monde où les modes de communication ne sont pas les leurs. Lorsque l'intégration peut se faire, les familles nous disent constater une évolution intellectuelle de leur enfant ou proche. Ceci nous conforte dans le bien-fondé de notre mission et nous encourage à continuer notre communication tout public via la recherche de fonds, notamment.



Françoise Gay-Truffer
Directrice du Centre des Marmettes



Surdit  et c civit  dans le handicap rare

■ Qui sont les personnes que nous accueillons au sein du Centre des Marmettes ?

Ces personnes de tous  ges et de tous niveaux intellectuels ont des besoins g n raux communs. Cependant la mani re d'y r pondre diff re selon chaque personne. C'est cette individualisation des r ponses qui caract rise et fait la force de la FRSA.

■ SURDIC CIT  ou SOURDAVEUGLE ?

Ces termes s' crivent en **un mot** afin de diff rencier un handicap unique de celui de chacune de ses parties qui sont, la surdit  et la c civit . C'est donc un terme **g n rique** qui veut dire : ** tre atteint d'une d ficiance cumul e totale ou partielle de la vue et de l'ou e**.

Le degr  de chaque d ficiance est tel que cela affecte toutes les situations de la vie d'une personne qui en est atteinte. Celle-ci peut **ne pas  tre** totalement sourdaveugle et son handicap peut para tre moindre, par ignorance. Et pourtant: de ne pas pouvoir s'aider de la vue lorsqu'on entend tr s mal et vice versa, enferme la personne dans un monde diffus et confus. De cet isolement sensoriel na t l'anxi t  et des difficult s psychologiques surviennent. Souvent des troubles graves du comportement, issus de la peur voire de la panique, apparaissent. Le caract re de ce handicap est donc unique et demande une approche sp cifique.

■ Personnes accueillies aux Marmettes:

Douze personnes sont atteintes de **surdic civit ** dont sept depuis la petite enfance et cinq qui sont n es sourdes et, en raison d'une r tinite pigmentaire, perdent la vue.

Quatre personnes sont sourdes depuis la naissance et souffrent d'un trouble du spectre autistique s v re.

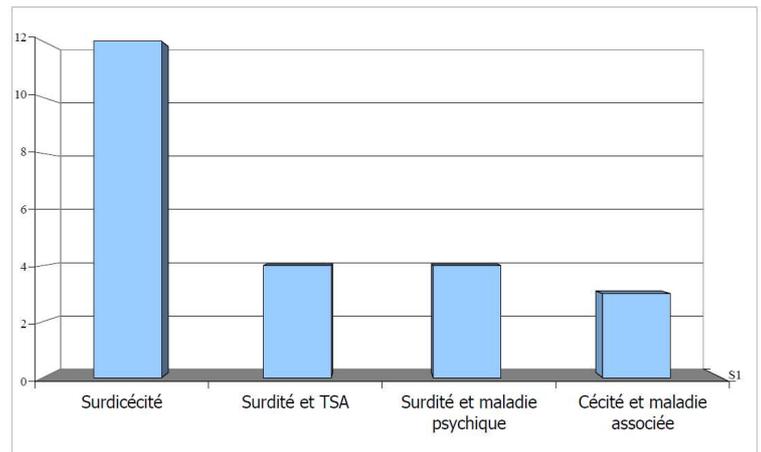
Quatre personnes sont sourdes et pr sentent de graves troubles psychiques.

L'ensemble de ces personnes a des difficult s   acc der   la communication et entrer dans une conversation simple avec quelqu'un. Elles manquent d'informations et ne savent souvent pas ce qui se passe et va se passer. La plupart a des difficult s   se d placer d'un point   l'autre.

Trois personnes sont gravement handicap es de la vue et souffrent de probl mes de sant  importants ne leur permettant pas de vivre seules, en famille, ou dans une autre institution.



Surdit  cong nitale et c civit  acquise



■ Causes de Surdic civit , un handicap rare

Un grand nombre de maladies rares ou syndromes sont connus aujourd'hui. Ils engendrent des handicaps qui sont souvent   l'origine d'une surdic civit  avec ou sans handicaps associ s, d'une surdit 



Surdit  avec handicaps associ s cong nitaux

avec handicaps associ s et d'une c civit  avec handicaps associ s.

Dans le groupe des

personnes avec **un handicap cong nital** nous pouvons trouver   l'origine: une **rub ole** chez la maman, des syndromes rares comme: **Dandy Walker, Walfram, CHARGE, Refsum, Norrie, Rogers...** des maladies   la naissance comme le cytom galovirus, la **trisomie 13 et 17**, une microc phalie, le Sida, l'herp s, la toxoplasmose, l'enc phalite, un traumatisme cr nien, une **neurofibromatose**, une **m ningite (Hellen Keller)**, un accident vasculaire c r bral.

Dans le groupe qui acquiert le handicap: nous trouvons le **syndrome de Uscher** qui est li    une **surdit ** et une r tinite pigmentaire avec une vision tubulaire, une c civit  nocturne et   la fin **une c civit **. Les personnes  g es (30% des personnes de plus de 10 ans) sont notamment touch es par la d g n rescence maculaire li e   l' ge ou **DMLA** ainsi que d'une hypoacousie (l'ou e qui diminue). Les sens de l'ou e et de la vue sont fondamentaux pour d velopper les relations entre les gens. Ils sont les principaux facteurs de motivation de l'int r t port  au monde et le rendent coh rent et signifiant. C'est pourquoi la FRSA poursuit sa mission.



Etre en lien affectif c'est si important pour nous tous!

2013 en pointillés...

■ Conseil de Fondation

Le 23 mai Olivier Thétaz, notre président nous quitte après plus de 12 ans d'engagement pour notre cause. Une fête est organisée et le passage se fait entre l'ancien et le nouveau président, Gilbert Mudry. Le Conseil de fondation s'étoffe et bénéficie des compétences de Christian Frey, ancien directeur de la Fondation Clair Bois à Genève, et Xavier Kaufmann directeur à la Fondation des Eglantines. Jean Lefébure rejoint le Conseil en cours d'année;



Gilbert Mudry & Olivier Thétaz

consultant, il nous conseille sur les aspects liés aux ressources humaines. Mary-Louise Dutoit Marco, médecin ORL, nous éclaire sur les problématique liées au monde de la surdité. De cinq membres, le Conseil de fondation passe à sept.

■ Personnel

En 2013, Omar Yekkour, éducateur spécialisé, nous rejoint. Au sein de l'administration, deux personnes travaillent dans le cadre d'un programme de réinsertion AI. Quatre stagiaires, dont trois dans le domaine de l'éducation de l'HES SO et un en formation de Maître Socio Professionnel (MSP), découvrent notre population. Marie Berguerand, Laetitia Genin, Adrien D'Errico et Swann Dutoit sont diplômés. Sophie Ucher termine son stage pour sa formation pratique d'assistante socio-éducative (ASE). Alexandre Arioisa, civiliste, réalise un magnifique court métrage qui se regarde et s'écoute sur le site de la FRSA (www.frsa.ch). Julien Durgnat accomplit son service civil au sein de la structure, en fin d'année.

■ Formation du Personnel

Au sein des Marmettes nous sommes particulièrement attentifs au suivi de nos étudiants et mettons à leur disposition des moments d'échanges, notamment des analyses de pratiques une fois par mois. Chaque étudiant bénéficie de l'accompagnement d'un praticien formateur ou d'un maître d'apprentissage formé. Quatre jours de formation sont organisés sur la SurdiCécité au sein de l'institution, spécifiquement pour les équipes d'accompagnement des résidents. Parallèlement à son travail de direction, Françoise Gay Truffer, intervenante spécialisée dans le domaine assure cette tâche.

Une supervision est organisée pour l'ensemble du personnel et M. Philippe Lovy d'Itéral Management suit nos équipes afin réaliser les décisions liées à un processus général d'amélioration des prestations, conformément au nouvel organigramme mis en place par le Conseil de fondation. L'équipe de direction

se rencontre à la Pelouse, deux jours durant, avec M. Lovy et travaille les projets futurs.

■ Occupation du Centre et suivi à domicile

Au sein des Marmettes, 6'865 journées sont réalisées. Une résidente s'en va le 1er trimestre et s'intègre dans la vie sociale. Dans le cadre du suivi à domicile Nathalie Thurre, éducatrice spécialisée, intervient auprès de 5 personnes à raison de 484 h.

■ Rencontre avec les familles

La journée des parents se déroule au mois de juin. Mme Bornicchia avocate et ancienne tutrice générale dans le canton de Vaud donne une conférence sur le nouveau droit de protection de l'adulte. Lors de cette journée, les parents répondent au questionnaire de satisfaction sur les prestations fournies. Cette journée se termine par un spectacle organisé par l'équipe des ateliers de développement personnel. Les parents sont très touchés et relèvent la qualité du travail accompli et l'évolution de leur enfant qui endécoule. En fin d'année, tous se sont retrouvés pour la traditionnelle fête de Noël, dans une belle ambiance et une forte participation des familles.



Noël avec les familles

■ Lien avec l'extérieur

La FRSA est sollicitée par diverses organisation de la santé et du social, dont l'ORTRA VS, pour former et informer ses membres sur la spécificité des divers handicaps sensoriels dont la surdicécité en particulier. Mme Christine Blanchet coordinatrice du secteur de l'hébergement ainsi que deux résidentes concernées par le handicap interviennent régulièrement. Afin de promouvoir ses travaux, le centre participe aux Schubertiades, organisées par la TSR. Initiés par notre moniteur d'atelier, M. Pierrot Bresoud, de magnifiques tableaux, réalisés en bouchons qui représentent des musiciens, décorent le théâtre du Crochetan. Ces magnifiques œuvres étonnent et ravissent le public montheysan.

■ Gestion et organisation

Le centre est audité de manière positive sur la qualité de ses prestations par la société SQS. En 2014 le Centre renouvellera la certification et passera des critères OFAS AI 2000 aux critères ISO 9001. Flavia Virey, responsable de l'administration et des finances, lance la comptabilité 2014 sur le système de l'Etat du Valais, VALOGIS.

COMPTES 2013

BFEC Sàrl
Avenue Général-Guisan 13
Case postale 158
CH-3960 Sierre

Téléphone +41 27 455 52 29
Téléfax +41 27 455 52 29
Mobile +41 79 301 12 41
jean-claude.zufferey@bfec.ch

BFEC BUREAU FIDUCIAIRE ET
D'EXPERTISE-COMPTABLE

ZUFFEREY Jean-Claude
Expert-comptable diplômé
Licencié ès sciences
commerciales et industrielles
Membre de la
CHAMBRE FIDUCIAIRE

Au Conseil de Fondation de la
**Fondation romande en faveur des
personnes sourdes-aveugles (F.R.S.A.)** –
Monthey

Sierre, le 5 juin 2014

Rapport de l'Organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de Fondation

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de la Fondation romande en faveur des personnes sourdes-aveugles (F.R.S.A.) pour l'exercice au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la Norme Suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requière de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

BFEC Bureau Fiduciaire et d'Expertise-Comptable S.à.r.l.



Jean-Claude ZUFFEREY
(Expert - réviseur agréé - Responsable du mandat)

Annexes : Comptes annuels (bilan, exploitation Marmettes et hors-exploitation, annexe)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIF

Disponibles	1'482'741.98
Caisse	4'864.85
PosteFinance	170'329.53
Banques: c/c	1'306'139.60
Banques: garantie Loyer	1'408.00
Réalisables	857'904.54
Banque: part sociale	200.00
Débiteurs	321'002.20
IA à récupérer	1'461.45
Actifs transitoires	26'570.30
Subvention extraordinaire 2011	-
Prêt couverture déficit exploitation 2011 et 2012	508'670.59
CIRCULANT	2'340'646.52
Investissements nets	11'143'568.07
Immeuble: exploitation	2'458'360.65
Immeuble: hors exploitation	2'001.00
Immeuble: extension	10'909'695.07
Dons et autres soutiens *	-2'407'200.00
Installations	141'118.25
Mobilier: exploitation	1.00
Mobilier: appartement protégé	1.00
Véhicules	27'233.00
Informatique	12'358.10
Subventions	-5'084'514.75
Subventions: Etape 1	-2'196'127.90
Subventions: Etape 2	-2'888'386.85
IMMOBILISE	6'059'053.32
TOTAL DE L'ACTIF	8'399'699.84

PASSIF

Fonds étrangers à court terme	124'333.60
Créanciers	78'845.85
Créanciers Etat du Valais	1'317.50
Passifs transitoires	44'170.25
Prêt hypothécaire / Long terme	3'517'600.00
Prêt hypothécaire	3'517'600.00
FONDS ETRANGERS	3'641'933.60
Capital dotation	30'000.00
Résultat reporté	4'568'102.67
Résultat de l'exercice	159'663.57
<i>Résultat exploitation</i>	<i>12'663.44</i>
<i>Résultat hors exploitation</i>	<i>147'000.13</i>
Résultat au bilan	4'727'766.24
FONDS PROPRES	4'757'766.24
TOTAL DU PASSIF	8'399'699.84

* Y compris don Loterie Romande / extension CHF 815'000.-

Avec le soutien de la



1 Comptes d'exploitation du Centre des Marmettes au 31 décembre 2013

	2013	2012
	CHF	CHF
EXPLOITATION Marmettes		
Revenus intra-cantonaux	286'475.30	209'739.55
Revenus extra-cantonaux	2'371'892.10	2'176'866.17
Autres revenus	88'851.53	89'943.92
Total des produits	2'747'218.93	2'476'549.64
Frais de personnel	-2'958'506.30	-2'761'519.24
Autres charges d'exploitation	-554'971.69	-564'393.43
Total des charges	-3'513'477.99	-3'325'912.67
Total résultat d'exploitation	-766'259.06	-849'363.03
Subventions cantonales reçues	767'802.00	593'004.00
Solde intermédiaire d'exploitation	1'542.94	-256'359.03
Reconstitution fonds de réserve exploitation	0.00	0.00
Résultat intermédiaire d'exploitation	1'542.94	-256'359.03
Extourne fonds de réserve exploitation	0.00	0.00
Subvention SSE à domicile	11'120.50	10'858.30
Solde subvention définitive	0.00	4'774.15
Dissolution fonds de réserve exploitation	0.00	0.00
Déficit	0.00	-240'726.58
Subvention extraordinaire cantonale	0.00	0.00
Prêt couverture déficit exploitation	0.00	240'726.58
Résultat d'exploitation avant décision	12'663.44	0.00
HORS EXPLOITATION		
Prestations socio-éducatives à domicile*	-4'993.30	-21'240.40
Recherche de Fonds	95'022.22	122'817.55
Dons	65'422.10	82'098.90
Camp	2'020.76	-23'207.05
Raisinée	500.00	2'321.00
Fondation: Organes et divers	-32'052.50	-39'611.05
Charges & produits immeuble hors exploitation	21'080.85	16'539.00
Total Résultat hors exploitation	147'000.13	139'717.95
RESULTAT DE L'EXERCICE	159'663.57	139'717.95

*2012 et solde 2012 hors exploitation car dès 2013 compris dans l'exploitation



But de la FRSA

Raison d'être

La FRSA, fondation de droit suisse, a été créée par l'Association Romande en faveur des personnes SourdAveugles en mai 1999.

Définition

La dénomination « sourdaveugle » est un terme générique. Il signifie être atteint d'une déficience cumulée de la vue et de l'ouïe, sans exclure d'autres pathologies associées. Certaines personnes sont totalement sourdes et aveugles, tandis que d'autres ont des potentiels visuels et auditifs.

La surdicécité entraîne des difficultés extrêmes pour l'éducation, la formation, le travail, la vie sociale, les activités culturelles et l'information. Quel que soit le degré de chaque atteinte, leur complexité entraîne des difficultés telles qu'elles ne peuvent être résolues automatiquement ni par les services pour sourds, ni par ceux pour malvoyants et aveugles. La surdicécité est un handicap à part et empêche de participer pleinement et activement à la société.

Mission

La FRSA a pour but de soutenir les personnes sourdaveugles, leur entourage familial, professionnel et social. La FRSA gère notamment le Centre des Marmettes qui accueille des personnes sourdaveugles et sourdes avec handicaps associés de tous âges et de tous niveaux intellectuels. Celui-ci est reconnu d'utilité publique depuis janvier 2004.

Le Centre des Marmettes propose des méthodes de communication particulières adaptées pour résoudre les problèmes de la vie des résidents.

Le développement des capacités de communication, permet d'améliorer l'autonomie et l'autodétermination des résidents et est l'objectif principal de la prise en charge des personnes accueillies.

Afin d'assurer la pérennité du Centre des Marmettes la FRSA a besoin de moyens pour financer :

- du personnel qualifié en nombre suffisant
- une infrastructure adaptée permettant un accompagnement de qualité
- une politique de développement de l'accueil pour les personnes sourdaveugles en Suisse romande

Chaque don compte.

Merci de votre soutien et votre générosité!

CCP : 17-180373-4

en faveur de : FRSA, 1870 Monthey

Rédaction : Françoise Gay-Truffer

Participation à la rédaction : Christine Blanchet

Composition et mise en page : Antonella Luna Urru

Conseil de Fondation 2013

Président

Gilbert MUDRY
Responsable crédits
Banque Raiffeisen, Monthey

Trésorier

Tristan MOTTET
Membre du conseil de direction
de la HEP VS, Monthey

Membres

Maria SÄGESSER-COCCO
Chromathérapeute indépendante
Affoltern-Am-Albis

Christian MULTONE
Conseiller communal, Monthey

Mary-Louise DUTOIT MARCO
Médecin ORL et spécialiste de la voix
Lausanne

Christian FREY
Directeur général de la Fondation Claire-Bois
Genève

Xavier-Robert KAUFMANN
Directeur général de la Fondation
Les Eglantines, Vevey

Jean Henri Hubert LEFÉBURE
Formateur - Consultant Management et GRH

Direction FRSA

Françoise GAY-TRUFFER
diplôme fédéral de direction
d'institutions sociales,
spécialiste en communication
dans le domaine de la surdicécité



Fondation Romande
en faveur des personnes
SourdAveugles

Centre des Marmettes
Av. du Crochetan 33
CH - 1870 Monthey 2
Tél : 024 472 19 09
Fax : 024 472 19 42

marmettes@frsa.ch

www.frsa.ch